

CR Conseil Municipal du 15/06/2020

Elus présents : Christian MANIFACIER, Michel RISSE, Elisabeth SAUQUE, Jean-Luc OZIOL, Maud CLAVEL, Christine PENA, Lucas MESTRE, André HOURS, Evelyne AGNIEL, Vincent CHOLET, Olivier CHAMBOREDON

Elu absent : 0

Secrétaire de séance : Vincent Cholet

CR Conseil Municipal du 01/06/2020

Le compte rendu du conseil municipal du 01/06/2020 est approuvé à l'unanimité.

Délibération DEL_011_2020 :

Considérant que pour la bonne marche de la commune – gestion, entretien, surveillance des voies publiques du domaine communal – il convient de désigner un conseiller municipal sur cette tâche.

DÉCIDE :

La nomination d'un conseiller municipal délégué à la voirie : monsieur Olivier Chamboredon.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération DEL 012_2020 :

Le conseil municipal maintient les tarifs municipaux de 2020 au même niveau que 2019, soit :

Taxe d'aménagement

- Taxe d'aménagement à 2,5 %
- Exonération totale en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme :
 - des locaux à usage agricole et leurs annexes
 - des commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 200 m²
 - Exonération partielle en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme :
 - des locaux à usage industriel et leurs annexes pour 75% de leur surface.

Location de la salle communale

- Personnes ou associations résidentes dans la commune pour une location non commerciale :
 - La semaine : GRATUIT Le weekend : GRATUIT
- Personnes ou associations non résidentes dans la commune pour une location commerciale :
 - La semaine : 200 € Le weekend : 50 € / jour

Caution de 500 € demandée pour les non-résidents

Frais de chauffage en période hivernale : 25 € / jour

Location du matériel communal

Personne ou association pour location privée et/ou non commerciale : GRATUIT

Personne ou association pour location commerciale régulière : 3 € la table et ses 2 bancs

Droit de place

Marché estival : Gratuit

Foire : 5 €

Concession cimetière

Concession trentenaire : 75 € le m²

Concession cinquantenaire : 100 € le m²

Colombarium : case de 30 ans : 200 €, case de 50 ans : 350 €, frais d'ouverture/fermeture : 30 €

Dispersion des cendres dans le jardin souvenir : 30 €

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération DEL 013_2020 :

Le conseil municipal maintient les taux d'imposition des taxes 2020 au niveau de 2019, soit :

Taxe d'habitation : 16.35 %

Taxe foncière bâti : 8.62 %

Taxe foncière non bâti : 97,71 %

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération DEL 014_2020 :

Le conseil municipal approuve l'adhésion de Saint-Sauveur-De-Cruzière au S.E.B.A pour la compétence "assainissement non collectif".

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération DEL 015_2020 :

Le conseil municipal créé une commission consultative "Animations à Malbosc". Elle sera composée des membres élus suivants :

Maud CLAVEL – animatrice référente

Vincent CHOLET – animateur

Elisabeth SAUQUE – animatrice

Evelyne AGNIEL – animatrice

Des personnalités extérieures seront désignées après appel à candidature via le site internet de la commune.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération DEL 016_2020 :

Le conseil municipal créé une commission consultative "Le Patrimoine de Malbosc". Elle sera composée des membres élus suivants :

André HOURS – animateur référent

Christine PENA – animatrice

Lucas MESTRE – animateur

Olivier CHAMBOREDON – animateur

Elisabeth SAUQUE – animatrice

Des personnalités extérieures seront désignées après appel à candidature via le site internet de la commune.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération DEL 017_2020 :

Le conseil municipal créé une commission communale d'action sociale – CCAS – commission consultative. Elle sera composée des membres élus suivants :

Evelyne AGNIEL – animatrice

Elisabeth SAUQUE – présidente

Jean-Luc OZIOL – animateur

Michel RISSE – animateur

Des personnalités extérieures seront désignées après appel à candidature via le site internet de la commune.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération DEL 018_2020 :

Le conseil municipal désigne les membres de la commission d'appel d'offre.

Président : Christian MANIFACIER – maire, ou son représentant Michel Risse

Membres titulaires : Michel Risse
Elisabeth SAUQUE
Jean-Luc OZIOL

Membres suppléants : Evelyne AGNIEL
Maud CLAVEL
Olivier CHAMBOREDON

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération DEL 019_2020 :

Le conseil municipal dresse la liste de proposition au préfet pour la Commission Communale des Impôts Directs – CCID :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Christian Manifacier	Olivier Chamboredon
Michel Risse	Evelyne Agniel
Elisabeth Sauque	André Hours
Jean-luc Oziol	Maud Clavel
Michel Piolet	Christine Pena
Robert Chamboredon	Yves Lemal
Bernard Agniel	Eric Olivier
Georges Bobenrieth	Mathieu Cholet
Dany François	Huguette Marzeau-Coste
Claudine Brion	Annie Jeanmougin
Jacques Manifacier	Xavier Chazerans
Paul Keller	Jérôme Schmidt

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération DEL 020_2020 :

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la convention avec la CDG07 et à prendre toutes les dispositions utiles des suites.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération DEL 021_2020 :

Le conseil municipal approuve le budget avec :

- **au fonctionnement 266 672,19 €**
- **à l'investissement 175 957,41 €**

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses

Les travaux du SISPEC à Mourèdes – système de filtration pour gérer les pics de turbidité.

Le SISPEC n'a pas commencé les études pour le raccordement de Sabuscles.

Préparation de l'église pour la journée du patrimoine.

Travaux voiries à prévoir.

Aménagement de la salle des fêtes.

Amélioration du site internet.

Réunion publique de présentation de l'action de la municipalité.

Ateliers couture, cuisine, œnologie, cinéma.

Que peut faire la mairie pour les enfants de Malbosc ?

Fin du conseil à 21h
